



## PROCÈS-VERBAL

9

de l'**assemblée extraordinaire** du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, tenue par conférence téléphonique le **VENDREDI 13 MAI 2016** à 10 heures.

### PARTICIPENT À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE :

Monsieur Philippe Schnobb, président du conseil d'administration

Monsieur Marvin Rotrand, vice-président du conseil d'administration

Monsieur Pierre Gagnier, membre du conseil d'administration

Monsieur Beny Masella, membre du conseil d'administration

Monsieur Francesco Miele, membre du conseil d'administration

Monsieur Jean-François Parenteau, membre du conseil d'administration

Madame Nathalie Pierre-Antoine, membre du conseil d'administration

Madame Marie Plourde, membre du conseil d'administration

Madame Marie Turcotte, membre du conseil d'administration

Monsieur Luc Tremblay, directeur général, madame Sylvie Tremblay, secrétaire générale, messieurs Étienne Lyrette, Alain Brière ainsi que François Chamberland.

Les membres du conseil excusent l'absence de madame Claudia Lacroix Perron. Tous les autres membres participant à la conférence téléphonique, le président du conseil d'administration, monsieur Philippe Schnobb, déclare l'assemblée ouverte et régulièrement convoquée.

À 10 heures, l'assemblée débute.

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Présidée par le président du conseil d'administration.

Le directeur général fait, au conseil d'administration, les recommandations telles qu'énoncées dans tous et chacun des documents « *Recommandation au conseil d'administration* » déposés ce jour au conseil.

Le président appelle l'article 1 de l'ordre du jour.

CA-2016-150 ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MAI 2016

PROPOSÉ par madame Marie Plourde  
APPUYÉ par monsieur Beny Masella

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adopter l'**ORDRE DU JOUR** de la présente assemblée du conseil d'administration de la Société.

CA-2016-151 MODIFIER LE CONTRAT  
CONSORTIUM BOMBARDIER ALSTOM  
FOURNITURE DE MATÉRIEL ROULANT MPM-10 POUR LE MÉTRO DE MONTRÉAL  
STM-3909-10-10-38  
RÉSOLUTIONS CA-2010-324, CA-2010-357, CA-2013-312, CA-2014-140, CA-2014-184,  
CA-2014-201, CA-2015-107, CA-2015-127, CA-2016-030, CA-2016-031, CA-2016-032 ET  
CA-2016-033

VU le rapport du directeur exécutif – Ingénierie, infrastructures et projets majeurs

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Jean-François Parenteau  
APPUYÉ par monsieur Francesco Miele

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'autoriser une modification au contrat STM-3909-10-10-38 pour la fourniture de matériel roulant MPM-10 pour le métro de Montréal, avec le **CONSORTIUM BOMBARDIER ALSTOM**, concernant les modalités d'acceptation provisoire du 2<sup>e</sup> train et des trains suivants, le tout sans crédit ou montant supplémentaire pour la STM, tel que représenté en annexe confidentielle.

CA-2016-152 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les dossiers soumis à l'ordre du jour de la présente assemblée du conseil d'administration ayant été étudiés

UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de lever la séance à 10 h 30.

Les résolutions CA-2016-150 à CA-2016-152 inclusivement, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées, comme si elles l'avaient été une à une.

Président du  
conseil d'administration

  
PHILIPPE SCHNOBB

Secrétaire générale

  
SYLVIE TREMBLAY